



Commune de Genolier

Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE

DU 16 juin 2022

1. **ACCEPTATION du préavis 14/2022**
concernant une demande de crédit de CHF 50'000.- TTC pour l'étude d'un « plan climat »
2. **ACCEPTATION du préavis 15/2022**
concernant les comptes 2021
3. **ACCEPTATION du préavis 16/2022**
concernant une demande d'autorisation de vendre une parcelle de 1'310 m² et le chalet (ex-Cailler) qui y est construit, située à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-Le Muids pour le montant total de CHF 783'000.- TTC
4. **ACCEPTATION du préavis 17/2022**
concernant le rapport de gestion 2021
5. **ACCEPTATION du préavis 18/2022**
concernant une demande de crédit de CHF 260'000.- TTC pour les travaux urgents, les travaux et inspections complémentaires pour les collecteurs publics
6. **ACCEPTATION du préavis 19/2022**
concernant une demande de crédit pour des travaux d'aménagements du cimetière de CHF 145'000.- TTC



Commune de Genolier Conseil communal

7. ACCEPTATION du préavis 20/2022

concernant l'achat de la parcelle n° 19 pour un montant de CHF 1'710'000.- TTC

8. ACCEPTATION du préavis 21/2022

concernant une demande supplémentaire de crédit de CHF 40'000.-TTC destiné à compléter le financement de la construction du bâtiment qui hébergera la nouvelle chaudière à pellets

Genolier, le 16 juin 2022

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Nicolas Bolay



La Secrétaire

Laurence Werlen